

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, GUTH Maité, HARDOUIN Marie-Christine, SIMLER Agnès

MM BAUMANN Jean-Marie, BLATZ Gérard, FRANCO Luis, HABERKORN Christophe, IBACH Patrice, JAEGLER Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe (a reçu procuration de HABERKORN Christophe)

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : Mr HABERKORN Christophe (a donné procuration à STRAUDEL Jean-Philippe)

Secrétaire de séance : Monsieur JAEGLER Patrice

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Acquisition d'une propriété
5. Urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain)
6. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Patrice Jaegler est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- Il a participé à plusieurs réunions en visio et en présentiel du Smictom et du PETR
- réunion du conseil de communauté de la communauté de Communes du Ried de Marckolsheim à Bootzheim le 21 décembre 2020
- visite du Maire et des adjoints à Mr Schwein Etienne à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire le 17 décembre 2020
- 18 décembre : monsieur le Maire a remis les sachets de friandises aux enfants de l'école dans la salle de classe parce que le spectacle de Noël n'avait pas pu être maintenu
- remise d'un cadeau aux époux Thomas François & Cécile à l'occasion de leurs noces de diamant le 24 décembre 2020 par Mr le Maire
- des analyses d'eau en mairie ont dévoilé un dépassement de la limite ou référence de qualité en plomb et nickel (avant purge). Toutefois l'analyse réalisée sur le même point de prélèvement après purge montre des teneurs en plomb et nickel conformes. Ce dépassement n'est représentatif que du point de prélèvement concerné et non de l'ensemble de l'unité de distribution. La température et la stagnation de l'eau dans les conduites ou éléments de robinetterie peuvent augmenter le phénomène de relargage des métaux dans l'eau. L'analyse de contrôle réalisé par le SDEA le 7 janvier 2021 est conforme aux exigences de qualité de l'eau.
- décès de Mr Serge Cadret, Maire de Seyches le 26 décembre 2020 à l'âge de 61 ans. La commune a envoyé un message à sa famille et à la commune.
- les cérémonies commémoratives de la libération se dérouleront le dimanche 31 janvier 2021 format restreint, dans le respect des règles sanitaires. Mr le Maire donne lecture du courrier d'information qu'il a adressé aux personnalités. Une délégation d'une dizaine de réservistes de la 9^{ème} Compagnie du Régiment de Marche du Tchad sera présente. Mr Michel Cornet, Président des anciens de la 2^{ème} Division Blindée sera également présent avec une délégation de portes drapeaux.
- collecte des poubelles jaunes : En raison de deux semaines impaires consécutives (53 semaines en 2020), il n'y a pas eu de collecte des bacs jaunes du 28 décembre 2020 au 8 janvier 2021. Cette information avait été relayée dans le panneau d'affichage et sur le site internet de la commune ainsi que dans les journaux locaux.
- la distribution des colis aux aînés de plus de 65 ans s'est bien déroulée et a été appréciée. Mr Jean-Philippe Strauel rappelle que lors de la réunion du 13 octobre 2020, il a été proposé d'adresser une carte de vœux signée par tous les membres du conseil municipal. Or, seul le nom du maire figurait sur la carte jointe aux colis. Mr le maire indique que sur la carte figurait la mention "Les adjoints et le conseil municipal" ; cela inclut tous les élus de la commune.
- les sapins secs du jardin du presbytère n'ont pas encore été abattus. Contact a été pris avec Messieurs Schmitt et Kretz. Ce dernier doit faire parvenir un devis. Mr le Maire indique également que des pointes de sapins ont été coupées lors de la présence de la nacelle de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim dans le cadre de l'enlèvement des illuminations de Noël. Il propose éventuellement d'abattre les sapins en

propre régie avec une nacelle mise à disposition. Les branchages pourraient faire l'objet d'un broyage et la réalisation de copeaux pour le marché de Noël. Une décision sera prise après réception du devis. En cas de travaux en propre régie, les conseillers seront prévenus.

- les riverains et copropriétaires de la cour des juifs ont fait parvenir un courrier par lequel ils s'opposent à l'accès de la grange de la famille Jehl par la rue des juifs. Le courrier a été adressé à l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) dans le cadre du certificat d'urbanisme déposé par Mr Jehl Gilbert et sollicitant la possibilité de transformer la grange en deux logements. Le projet sollicité dans ledit certificat d'urbanisme est uniquement réalisable sous réserve de créer un accès (ou servitude de passage) par la Grand' rue.
- 12 janvier : réunion d'information par visio-conférence sur le déploiement de la vaccination COVID sur notre territoire intercommunal

Mme Agnès Simler résume les décisions prises lors de la réunion de la commission communale du bulletin communal du 11 janvier 2021. Il devrait être distribué pour fin janvier. Le bon à tirer sera revu avec l'ensemble des membres de la commission.

4. ACQUISITION D'UNE PROPRIETE

Un modèle de la convention de portage foncier, de la convention de mise à disposition de bien pour usage ou occupation par la collectivité et de la délibération sollicitant l'intervention de l'EPF d'Alsace (Etablissement Public Foncier d'Alsace) a été transmis à tous les conseillers municipaux.

Messieurs Jean-Marie Baumann et Patrice Ibach ont fait une analyse de la convention de portage et ont transmis leurs observations. Des réponses ont été données aux interrogations formulées.

Mr le Maire propose donc d'acquérir la propriété sise 23 grand' rue à Grussenheim dans le cadre d'une convention de portage foncier.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants du Code de l'urbanisme relatifs aux établissements publics fonciers locaux,

VU le règlement intérieur du 18 décembre 2019 de l'EPF d'Alsace portant notamment sur les modalités de portage foncier, de rachat du bien et des modalités financières,

VU les statuts du 22 juillet 2019 corrigés le 7 août 2019 de l'EPF d'Alsace,

VU le courrier de sollicitation adressé par la Commune de GRUSSENHEIM à l'EPF d'ALSACE le 9 décembre 2020,

Le conseil municipal de la commune de GRUSSENHEIM décide à l'unanimité :

- de demander à l'EPF d'Alsace d'acquiescer et de porter le(s) bien(s) situé(s) à GRUSSENHEIM (Haut-Rhin), 23 Grand'rue, figurant au cadastre sous section 3 numéros 328, d'une superficie totale de 6,30 ares, consistant en une maison alsacienne ancienne avec dépendances en vue d'y réaliser une réserve foncière ;
- d'approuver les dispositions des projets de convention de portage foncier (durée du portage de 6 ans) et de mise à disposition de biens annexés à la présente délibération et d'autoriser Mr KLIPFEL, Maire de GRUSSENHEIM à signer lesdites conventions nécessaires à l'application de la présente délibération, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de l'EPF d'Alsace.

5. URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Monsieur MONDEJAR Florian 24 RUE DE L ADJUDANT CHEF LAVIGNE 68280 SUNDHOFFEN	rte DE COLMAR la construction d'une maison individuelle

DECLARATIONS PREALABLES

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Monsieur REMETTER ANTOINE 1 RUE DES JUIFS 68320 GRUSSENHEIM	1 RUE DES JUIFS la pose de trois baies vitrées

CERTIFICATS D'URBANISME

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Maître PREISEMANN HUBERT 2 PLACE SAINT MARTIN 68320 JEBSHEIM	16 GR GRAND RUE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans la transaction suivante :

- Vente de la propriété sise section 4 parcelle 25 d'une surface totale de 5 ares 31

6. DIVERS

- **Remplacement de Maryline Richert** : Mme Maryline Richert sera absente à compter du 26 janvier 2021 pour une durée de deux à quatre semaines. Elle sera remplacée par Mme Stéphanie Hegy.
- **Rapport d'activités 2019 du SMICTOM** : Mr le Maire présente le rapport d'activités 2019 du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)
- **Bibliothèque** : Mme Estelle Brault-Peluzzi informe que Mr Kraviek, responsable des médiathèques du Nord de l'Alsace et la nouvelle responsable du site de Colmar viendront semaine 3 à la bibliothèque de Grussenheim. Ils donneront des conseils sur la gestion de la bibliothèque et des aides sur le tri des fonds déposés à la bibliothèque.
- **Divers travaux** : Mr Gérard Blatz informe le conseil municipal des différents travaux qu'il a effectués au Foyer, dépôt des pompiers et atelier communal. Mr le Maire le remercie ainsi que Mr Louis Franco pour l'ensemble des travaux exécutés.
- **Permanences des jeudis soirs** : Elles sont maintenues.

La séance est levée à 21 heures 50.

Le Maire, Martin KLIPFEL



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.